



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CAROTTE ET CÉLERI

N° 17, 7 septembre 2017

- [Résumé climatique, risques associés et avancement.](#)
- [Insectes carotte et panais](#) : mouche de la carotte; tétranyques dans le panais.
- [Maladies carotte](#) : taches cercosporéenne et alternarienne; pourritures de racines.
- [Insectes céleri](#) : punaises et pucerons.
- [Maladies et désordres physiologiques céleri](#) : taches septorienne, cercosporéenne et bactérienne; anthracnose; pourritures molle et sclérotique.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE, RISQUES ASSOCIÉS ET AVANCEMENT

En Montérégie-Ouest, certains champs ont pu s'assécher vers la fin de la semaine dernière. Par la suite toutefois, les averses répétées, les températures fraîches et le manque d'ensoleillement ont contribué à maintenir l'humidité des sols relativement élevée (voir la [carte des précipitations](#)). Plusieurs champs de carotte ou céleri demeurent encore difficiles d'accès, retardant parfois les opérations culturales ou les interventions phytosanitaires. Malgré quelques pourritures dans des champs gorgés d'eau, les céleris-raves récoltés sont tout de même de bonne qualité.

L'humidité du sol est également élevée dans Lanaudière. On note la présence d'eau dans les entre-rangs. De l'éclatement de racines (fente sur la verticale) est observé dans certains champs de carotte. Ce problème est habituellement relié au taux d'humidité qui est passé rapidement de très sec à très humide.

En Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale, les conditions météorologiques ont été très variables, alternant entre journées chaudes et fraîches, et nuits chaudes et fraîches. Quelques précipitations significatives mais sans excès ont préservé une humidité du sol généralement convenable. Certains champs de carotte ont néanmoins été irrigués pour favoriser le développement de la culture.

INSECTES – CAROTTE ET PANAIS

Les captures d'adultes de **mouche de la carotte** augmentent légèrement dans certains sites où on effectue du piégeage (Montérégie, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Basses-Laurentides). Le seuil de 0,2 mouche/piège/jour au cours de la dernière semaine pourrait avoir été atteint localement dans certains secteurs. D'après le modèle prévisionnel inclus dans CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada), on en serait à peu près à mi-chemin de la période de ponte pour la Montérégie. **Les traitements peuvent se poursuivre sur les fermes où il n'y a pas de piégeage et où des dommages ont été observés par le passé.** Il est à noter que les dommages causés par la mouche de la carotte sont observés généralement dans les carottes d'entreposage qui seront récoltées tardivement.

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée sont présentés dans l'[avertissement N° 14](#) du 11 août 2005.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les conditions de croissance sèches favorisent une légère augmentation des populations de **tétranyques** dans le **panais**. Leur présence est toutefois peu dommageable jusqu'à maintenant et ne justifie pas d'intervention.

MALADIES – CAROTTE

Maladies foliaires

Les symptômes de **brûlure cercosporéenne** (*Cercospora carotae*) sont bien présents en Montérégie-Ouest, mais affectent peu le nouveau feuillage. Les symptômes sont en légère augmentation dans Lanaudière et demeurent stables dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches.

Les symptômes de **brûlure alternarienne** se maintiennent sur les vieilles feuilles dans les quelques champs affectés de Lanaudière, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.

Pour plus de détails sur la « Stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte », consultez les pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005. La liste des fongicides homologués dans la carotte se retrouve dans le [bulletin d'information N° 2](#) du 17 juillet 2017.

Pathogènes de sol

Les diverses **pourritures de racines** sont fréquemment rapportées au sud de la province, dans les régions de la Montérégie-Ouest et de Lanaudière. On y retrouve également des carottes affectées de **pourriture sclérotique**; un seul cas de *Sclerotinia* est rapporté dans la région de la Capitale-Nationale, dans un champ ayant été irrigué.

Dans les champs où l'humidité du sol est élevée, les pertes provoquées par les **lésions horizontales** seront davantage visibles lors des récoltes.

INSECTES – CÉLERI (Montérégie-Ouest)

On observe encore des **pucerons** et des larves de **punaïse terne** dans le céleri-branche et le céleri-rave. Aucune intervention n'a toutefois été requise pour faire diminuer leur population.

MALADIES ET DÉSORDRES – CÉLERI (Montérégie-Ouest)

Comme prévu, avec les précipitations, les symptômes de **tache septorienne** se sont multipliés, particulièrement dans le céleri-branche. La maladie est observée dans de nouveaux foyers et de nouveaux champs. Des interventions préventives ont été faites dans des champs à proximité de champs contaminés. Les symptômes de **tache cercosporéenne** et de **tache bactérienne** ont également tendance à augmenter légèrement dans les deux types de céleri. La vigilance est de mise, notamment dans les champs qui seront récoltés tardivement.

Les symptômes et la présence potentielle de l'**anthracnose** sont visuellement difficiles à évaluer. En effet, les plants demeurent verts et la maladie se manifeste d'abord par l'apparition de courbures dans la partie supérieure des feuilles. Lorsque les symptômes sont avancés, les feuilles du cœur deviennent molles et rougeâtres, puis pourrissent. Pour plus d'information sur l'anthracnose et la lutte contre cette maladie, référez-vous à l'[avertissement N° 11](#) du 21 juillet 2016.

On retrouve des **pourritures, molle et sclérotique**, dans le céleri-rave. Le mycélium de *Sclerotinia* est parfois absent, mais on observe cependant la présence des sclérotés.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, agente de rédaction, Carl Dion Laplante, agronome et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Carotte et céleri](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.